

Des foules virtuelles arnaquent les Internautes

Nancy Dreksler a gagné une petite fortune sur E-bay, le site d'enchères en ligne. Mais la vente n'était pas tout à fait régulière.

De fait, cette technicienne en arnaques nouvelles a commencé par bâtir patiemment sa réputation de vendeuse digne de confiance. Elle proposait de modestes produits, tels des DVD ou des CD.

Mais, sa réputation ayant atteint le niveau maximal, l'« entrepreneuse » a mis en vente 100.000 dollars d'objets inexistantes, encaissé la somme et mis les voiles.

Un phénomène que *Wired* a surnommé « *crowdhacking* », rapporte *la Stampa* du 26 mars dernier. Problème : il remet en cause le fonctionnement même du site d'enchères. En effet, lors de chaque transaction, les clients livrent leur évaluation de la correction du vendeur, et c'est sur ce jugement que les autres acheteurs potentiels fondent leur confiance.

Pis, non seulement une réputation peut être construite pour être détournée à des fins frauduleuses, comme dans le cas de Nancy Dreksler, mais son évaluation même peut se révéler complètement bidon. C'est le cas, notamment, pour les sites qui agrègent de l'information, précise le quotidien italien.

Ainsi, sur *Digg.com*, les visiteurs votent pour les informations qu'ils souhaitent voir figurer en première page. Or des sites comme *User/submit* proposent précisément de faire parvenir un texte à cette place. Et l'enjeu est loin d'être négligeable pour les annonceurs sur le site sur lequel est publiée l'information visée.

Pour l'instant, d'après le quotidien italien, aucune parade n'a encore été trouvée pour stopper l'invasion de ces foules virtuelles.